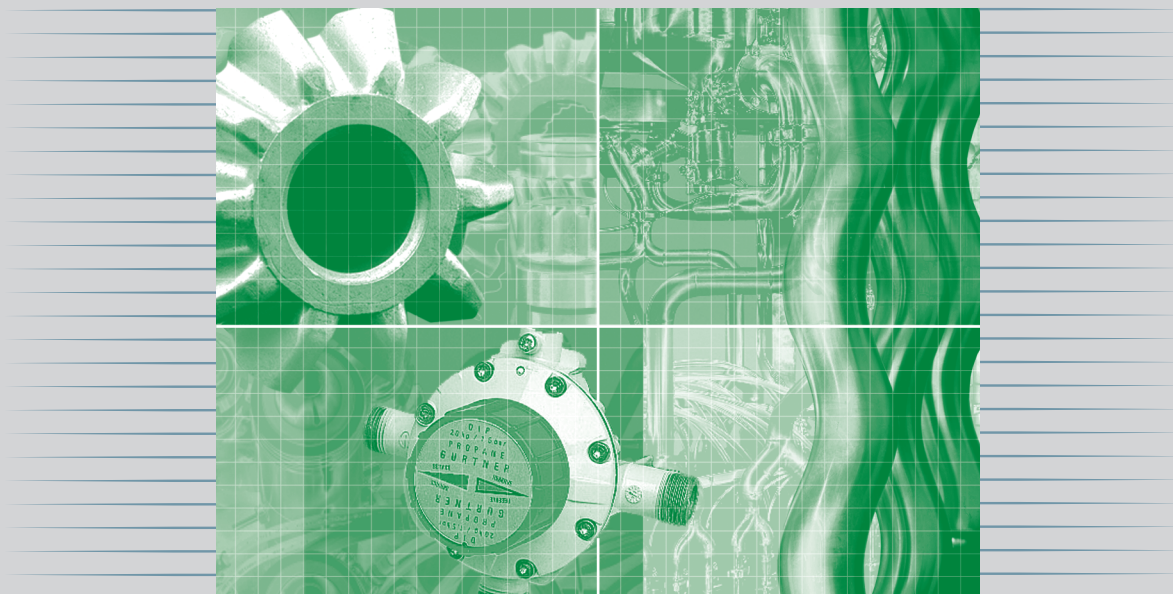


Informations Sociales et Environnementales



Exercice 2005

Gévelot

Informations sociales et environnementales

Sommaire

Préambule	page 3
Informations sociales	
1. Informations liées à l'effectif	page 4
2. Organisation du temps de travail	page 6
3. Rémunérations	page 6
4. Relations professionnelles	page 7
5. Conditions d'hygiène et de sécurité	page 7
6. Formation	page 8
7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés	page 9
8. Œuvres sociales	page 9
9. Sous-traitance	page 9
Informations environnementales	
1. Consommation des ressources	page 10
2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	page 14
3. Démarches d'évaluation et de certification	page 15
4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires	page 15
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité du Groupe sur l'environnement	page 16
6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des salariés	page 16
7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	page 17
8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	page 17
9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement	page 17

Société Anonyme au capital de 30 487 880 euros

Siège social, Direction et Administration :

6, boulevard Bineau

92532 Levallois-Perret Cedex

R.C. Nanterre B 562 088 542 - N° SIRET 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

Exercice 2005

Informations sociales et environnementales

Préambule

Depuis la Loi dite NRE (Article 116 de la Loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques), les Sociétés françaises sont tenues de préciser dans leur Rapport de Gestion la manière dont elle prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité.

Ces dispositions ont pris effet à partir de la publication du Rapport Annuel portant sur l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2002.

La liste des informations à fournir par les Sociétés a été fixée par le Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris en application de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce et modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et créant les Articles 148-2 et 148-3.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de ses Recommandations, a souligné que : "Les risques et charges environnementaux pouvant avoir des conséquences importantes sur la situation financière des Sociétés Cotées, elle avait donc déjà été amenée à attirer l'attention de ces Entreprises sur l'importance de l'information à fournir en matière de politique environnementale et de ses impacts financiers".

Comme pour les précédentes éditions, la Société Gévelot S.A., holding financier du Groupe Gévelot, a choisi de produire ce Rapport au titre des activités industrielles de ses principales filiales françaises ventilées par secteur de la manière suivante :

Extrusion à froid, Usinage

Gévelot Extrusion : regroupant l'ensemble de l'activité Extrusion du Groupe depuis le 1er janvier 1995, elle est actuellement l'un des leaders européens de la fabrication de pièces forgées à froid et à mi-chaud pour l'industrie automobile.

Pompes, Technologie des fluides

PCM Pompes : créée en 1932 par Robert Bienaimé et René Moineau, inventeur du principe de la pompe à rotor excentré qui porte son nom, elle figure parmi les premiers fabricants mondiaux de pompes volumétriques pour le transfert et le dosage des fluides.

Créée en 1986 et filiale de PCM Pompes de 1993 à 2005, PCM Dosys qui proposait en particulier aux industries agro-alimentaires des systèmes de dosage, de mélange et de remplissage a été absorbée par PCM Pompes à effet du 2 janvier 2006.

Mécanique, Equipements moteurs et gaz

Gurtner : fondée en 1907, elle conçoit et fabrique des produits destinés à la circulation des fluides, notamment dans le domaine des équipements moteurs (carbureteurs pour deux-roues) et des équipements gaz.

Fin 2004, Gurtner a acquis la Société Cléré (située à Béthencourt sur Mer dans la Somme) pour renforcer ses compétences dans le domaine de la distribution du gaz naturel. Les informations concernant cette filiale ont donc été prises en compte pour la première fois dans le présent Rapport.

Périmètre du Rapport

Les données publiées dans ce Rapport concernent l'ensemble des Sites de production français du Groupe Gévelot.

Informations sociales

1. Informations liées à l'effectif des Sites français

1.1. Effectif total hors intérim au 31 décembre 2005

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	Total au 31.12.2005	Rappel 2004			
					Cadres	Etam	Ouvriers	Total
Extrusion	47	110	479	635	47	121	545	713
Pompes	131	68	111	310	122	68	113	303
Mécanique	16	56	101	173	15	49	84	148
TOTAL	193	234	691	1 118	184	238	742	1 164

Les effectifs du Secteur Extrusion se sont réduits de près de 10 % en raison de la fermeture du Site de Messei (Orne) et d'une campagne d'optimisation des Services d'assistance dans les Etablissements et les Services Centraux. Un Plan de Sauvegarde pour l'Emploi (P.S.E.) a été mis en place début 2005 pour permettre au Personnel concerné par ces mesures de trouver une nouvelle situation d'emploi.

Dans le Secteur Pompes, les effectifs sont en augmentation par rapport à 2004, dans la catégorie Cadres, en raison de recrutements significatifs dans la force de vente (Export et Pétrole).

Les effectifs du Secteur Mécanique sont en augmentation du fait de l'intégration de la filiale Cléré fin 2004 (32 salariés supplémentaires soit 25 Ouvriers, 6 Etam et 1 Cadre).

1.2. Embauches de l'année 2005

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total au 31.12.2005		Rappel 2004	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Extrusion	11	0	6	0	0	0	17	0	16	7
Pompes	16	3	1	9	2	50	19	62	12	75
Mécanique	1	0	6	0	3	0	10	0	10	0
TOTAL	28	3	13	9	5	50	46	62	38	82

Compte tenu des plans d'adaptation, les recrutements du Secteur Extrusion n'ont concerné que les postes stratégiques qui ne pouvaient être pourvus par promotion interne.

La progression du chiffre d'affaires du Secteur Pompes s'est accompagnée d'un nombre croissant d'embauches en CDI en 2005. Comme en 2004, le recours aux contrats CDD est principalement dû aux surcroîts d'activité ponctuels dans le domaine Pétrole.

Pour le Secteur Mécanique, les embauches tiennent également compte de la promotion interne. Les embauches "Ouvriers" correspondent principalement à des retours de congés parentaux et les embauches externes concernent essentiellement les Etam pour répondre à un souci de renforcement des équipes Qualité, Recherche & Développement et Industrialisation.

1.3. Licenciements et leurs motifs

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		2005	Rappel 2004
	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel	écono- mique	indivi- duel		
Extrusion	1	2	9	0	27	10	49	10
Pompes	0	3	0	0	0	0	3	5
Mécanique	0	0	0	1	0	0	1	1
TOTAL	1	5	9	1	27	10	53	16

L'accroissement du nombre de licenciements dans le Secteur Extrusion est lié à la procédure d'adaptation des effectifs mise en place au printemps 2005 (37 personnes concernées sur 48 prévues initialement). Les licenciements individuels ont essentiellement concerné un site de production sur lequel les règles de discipline avaient été transgressées depuis quelques années. Cette situation est désormais normalisée.

Les licenciements individuels sont en baisse d'environ 50 % par rapport à l'année précédente dans le Secteur Pompes.

Dans le Secteur Mécanique, le licenciement individuel concerne un salarié de la filiale Ets Léopold CLERE, intégrée depuis fin 2004.

1.4. Heures supplémentaires

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	Total 2005	Rappel 2004
Extrusion	0	2 794	12 809	15 603	12 701
Pompes	0	0	0	0	0
Mécanique	0	766	884	1 650	1 204
TOTAL	0	3 560	13 693	17 253	13 905

Dans le Secteur Extrusion, les heures supplémentaires sont restées importantes pour les raisons suivantes :

- Problème de maîtrise des délais de livraison et de productivité sur les Sites de Laval (Mayenne) et Toucy (Yonne)
- Difficulté de rééquilibrage de l'horaire annuel sur les Sites de Laval et Toucy (non retour à la modulation basse)

Comme en 2004, le Secteur Pompes n'a pas eu recours aux heures supplémentaires en 2005, les surcroits d'activité ayant été traités par le recours à l'intérim.

L'augmentation très sensible du volume des heures supplémentaires dans le Secteur Mécanique correspond à l'utilisation importante qu'en fait traditionnellement la société Cléré par rapport à Gurtner dont elle est devenue la filiale fin 2004.

1.5. Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	Total 2005	Rappel 2004
Extrusion	0,00	0,20	103,20	103,40	60,03
Pompes	0,25	0,89	4,14	5,28	5,62
Mécanique	0,00	0,25	12,08	12,33	26,00
TOTAL	0,25	1,34	119,42	121,01	91,65

Pour les mêmes raisons que celles évoquées au chapitre précédent, le nombre de travailleurs temporaires est resté élevé dans le Secteur Extrusion, tant sur le Site de Laval (refus de mutation des Régleurs issus du site de Messei et retard dans la réimplantation industrielle, sur le Site de Laval principalement) que sur le Site de Toucy (exigence qualité Client nécessitant des tris de sécurisation).

Dans le Secteur Pompes, le recours au travail temporaire ouvrier est rendu nécessaire pour faire face à une augmentation de l'activité, notamment dans le domaine parapétrolier. Pour les autres catégories socio-professionnelles, il concerne majoritairement le remplacement de Personnel en arrêt maladie.

1.6. Plan de sauvegarde de l'emploi

Seul le Secteur Extrusion a été concerné par un Plan de Sauvegarde de l'Emploi en 2005. Ce dispositif a concerné :

- le Site de Messei (fermeture) : structure et production
- les Services Centraux : structure
- les Sites de Laval et Offranville : structure

Les partenaires sociaux ont été largement informés et consultés et la gestion des cellules de reclassement confiée à une société extérieure spécialisée (SODIE).

2. Organisation du temps de travail

2.1. Durée hebdomadaire du temps de travail

Secteurs	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel
Extrusion	35 heures	20 / 30 / 30,75 heures
Pompes	35 heures	17,5 / 28 heures
Mécanique	35 heures	24 heures

L'activité des filiales du Groupe pouvant être soumise à des à-coups conjoncturels, les Accords de Réduction du Temps de Travail mis en place ont prévu le recours à la modulation du temps de travail afin d'adapter l'organisation du travail à la demande des clients dans l'intérêt commun des salariés et de l'entreprise.

En ce qui concerne le Personnel Cadre des filiales du Groupe, la durée du travail est de 217 jours par an.

Selon les filiales et les sites, le personnel de production travaille en équipes (2X8, 3X8, nuit, week-end) afin d'optimiser la durée d'utilisation des équipements.

2.2. Absentéisme

L'absentéisme est exprimé par le ratio du nombre d'heures d'absence sur le nombre d'heures possible de travail (les taux ci-dessous ne tiennent pas compte des absences de longue durée).

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion	0,94 %	2,11 %	3,91 %
Pompes	0,10 %	0,10 %	0,13 %
Mécanique	-	1,19 %	4,59 %

Dans le Secteur Extrusion, l'objectif de réduction n'a pas été atteint sur les sites de production. De nombreuses actions de sensibilisation ont été lancées sur le second semestre et commencent à porter leurs fruits.

La progression de l'absentéisme dans le Secteur Pompes est due à une conjonction d'arrêts maladie de courte durée, d'accidents de travail et de maladies professionnelles à un niveau inhabituel. Des mesures ont été étudiées et mises en place progressivement depuis 2006 afin de remédier à cette situation.

Dans le Secteur Mécanique, les taux d'absentéisme, relativement stables par rapport à 2004, ont été pondérés en fonction des effectifs respectifs de Gurtner et de sa nouvelle filiale Cléré.

3. Rémunérations

3.1. Evolution de la masse salariale

Secteurs	DADS 2005	Rappel 2004
Extrusion	17 162 443 €	17 671 870 €
Pompes	10 053 320 €	10 023 616 €
Mécanique	4 414 084 €	3 633 272 €
TOTAL	31 629 847 €	31 328 758 €

Le montant total des charges sociales de l'exercice 2005 représente 12 552 078 euros soit 39,68 % de la masse salariale.

Dans le Secteur Extrusion, la réduction de masse salariale est la conséquence du plan d'adaptation des effectifs, plan qui n'a porté ses effets que sur le dernier trimestre 2005.

Dans le Secteur Mécanique et comme évoqué ci-avant dans le présent Rapport, l'augmentation de la masse salariale correspond à l'intégration de la masse salariale de la nouvelle filiale Cléré à celle de Gurtner au 1er janvier 2005.

3.2. Participation et intéressement des Salariés

En 2005, les salariés du Secteur Pompes ont perçu un montant global de 643 k€ au titre de la Participation aux Résultats de l'Entreprise et de 386 k€ en application de l'Accord d'Intéressement en vigueur.

Les résultats obtenus par les Secteurs Extrusion et Mécanique en 2005 n'ont pas permis de déterminer l'attribution de participation aux Salariés.

Par ailleurs, le plan d'adaptation et la nécessaire contraction des coûts fixes ne permettait pas la mise en place d'un nouvel accord d'intéressement dans le Secteur Extrusion, le précédent accord ayant expiré fin 2004.

3.3. Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Toutes les filiales du Groupe Gévelot respectent les obligations inscrites dans le cadre de la Loi du 13 juillet 1983 édictant le principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'évolution de leur carrière, tant en ce qui concerne leur formation que leur rémunération et leur position hiérarchique dans l'Entreprise.

4. Relations professionnelles

Les différents Organes représentatifs du Personnel présents dans le Groupe Gévelot sont :

	Abréviations
Comité de Groupe	CG
Comités centraux d'entreprise	CCE
Comités d'entreprise	CE
Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	CHSCT
Délégués du personnel	DP
Délégués syndicaux	DS

4.1. Différentes représentations par secteur d'activité

Secteurs	DP	CE	CHSCT	DS	Organisations syndicales				
					CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Extrusion	oui	oui	oui	oui	x	x	x	x	x
Pompes	oui	oui	oui	oui	x	x	x		x
Mécanique	oui	oui	oui	non					

Les institutions représentatives du Personnel du Secteur Extrusion ont été renouvelées en 2005 sur l'ensemble des sites et les Services Centraux regroupés sur le Site de Laval ont désormais leur propre structure de représentation (Délégués du Personnel).

4.2. Accords collectifs

Secteurs	ARTT	Intéressement	Participation	Accord syndical
Extrusion	oui	non	oui	oui
Pompes	oui	oui	oui	oui
Mécanique	oui	oui	oui	non

5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Les Filiales du Groupe Gévelot s'efforcent d'améliorer constamment la sécurité et les conditions de travail de leurs Salariés.

Le suivi et l'analyse systématique de deux ratios permettent de vérifier l'efficacité de ces mesures : le taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées) et le taux de gravité (nombre de journées perdues par milliers d'heures travaillées).

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers	
	fréq.	grav.	fréq.	grav.	fréq.	grav.
Extrusion	-	-	14,73	0,28	32,05	1,24
Pompes	0,01	0,22	-	-	80,81	1,63
Mécanique	-	-	-	-	17,16	0,07

Le taux de gravité pour la catégorie Cadres dans le Secteur Pompes n'est pas la conséquence d'un accident du travail mais d'une rechute d'un accident du travail de 1990. En ce qui concerne les ouvriers, le nombre d'accidents avec arrêt est légèrement supérieur à l'année passée mais a entraîné un nombre de journées de travail perdues inférieur à 2004.

6. Formation

6.1. Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation des Salariés

Secteurs	2005	Rappel 2004
Extrusion	2,30	2,37
Pompes	2,30	2,52
Mécanique	1,86	2,35

Les difficultés rencontrées par le Secteur Extrusion en 2005 (hausse du coût des matières premières, qualité, productivité) ont amené une plus grande vigilance sur la fréquence et sur les coûts de formation.

Comparé à 2004, le Secteur Pompes note un léger repli à 2,3 % en raison d'une forte diminution des formations au sein de la filiale Dosys et à une stagnation des dépenses de formation.

Dans le Secteur Mécanique, la prise en charge d'actions de formation par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) explique la baisse du taux en 2005.

6.2. Nombre d'heures de formation

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	2005	Rappel 2004
Extrusion	620	1 939	6 541	9 100	9 188
Pompes	2 132	796	828	3 755	4 200
Mécanique	565	1 008	112	1 685	1 510
TOTAL	3 317	3 743	7 481	14 540	14 898

Globalement, un léger repli est à constater (- 2,4 %). Le nombre d'heures de formation du Secteur Pompes a diminué en 2005 (- 10,6 %) par rapport à 2004. Cependant, il y a eu un rééquilibrage des formations au profit des Etam et des Ouvriers.

La prise en charge de certaines formations désormais assurée par son OPCA a permis à la Société Gurtner en 2005 d'augmenter sensiblement le nombre d'heures de formation par rapport à 2004 (+ 11,6 %).

6.3. Nombre de stagiaires (personnel en formation)

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	2005	Rappel 2004
Extrusion	64	182	292	538	535
Pompes	82	35	53	170	196
Mécanique	12	23	4	39	83
TOTAL	158	240	349	747	834

Le nombre de stagiaires indiqué ci-dessus est inférieur au nombre total de formations, chaque Salarié n'étant pris en compte qu'une seule fois, qu'il ait suivi une ou plusieurs formations au cours de l'année.

7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés

Nombre de travailleurs handicapés employés dans le Groupe au 31.12.2005

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	2005	Rappel 2004
Extrusion	0	1	15	16	17
Pompes	3	0	6	9	8
Mécanique	1	1	3	5	7
TOTAL	4	2	24	30	32

8. Œuvres sociales

Sommes versées au titre des œuvres sociales

Secteurs	2005	Rappel 2004
Extrusion	387 565 €	398 882 €
Pompes	92 472 €	90 694 €
Mécanique	48 180 €	59 867 €
TOTAL	528 217 €	549 443 €

Le montant versé par les Filiales du Groupe Gévelot au titre des Œuvres Sociales en 2005 représente 528 217 euros, soit environ 1,7 % de la masse salariale contre 1,8 % en 2004.

9. Sous-traitance

Coût des achats de sous-traitance

Secteurs	2005	Rappel 2004
Extrusion (*)	1 257 679 €	1 176 205 €
Pompes	1 706 492 €	1 521 950 €
Mécanique	211 184 €	285 105 €
TOTAL	3 175 355 €	2 983 260 €

(*) Le montant des coûts de sous-traitance 2004 du Secteur Extrusion a été retraité en diminution des coûts d'achat des pièces sous-traitées, pièces ne devant pas être prises en compte dans cette rubrique.

Au global, une hausse de 6,4 % du montant de la sous-traitance est à constater en 2005. Dans le Secteur Extrusion, cette augmentation est essentiellement liée à des opérations de tri rendues nécessaires par des problèmes qualité qu'à l'accroissement du niveau d'exigence des clients.

Les Filiales du Groupe Gévelot demandent à leurs fournisseurs et sous-traitants de respecter les Règlements et Lois en vigueur en matière d'environnement ainsi que les Conventions Internationales de l'Organisation Internationale du Travail.

Par ailleurs, le Groupe Gévelot demande à ses Filiales étrangères de veiller à l'impact de leur activité sur le développement local, tant économique qu'humain, les concernant.

Informations environnementales

1. Consommation des ressources

Le Groupe Gévelot poursuit et renforce la politique environnementale engagée depuis plusieurs années dans ses différentes filiales françaises. Cette démarche, qui a pour objectif principal de réduire et optimiser la consommation d'énergie et de matières premières vise également à diminuer les rejets polluants de toute nature en préservant l'environnement.

L'acier reste la matière première la plus utilisée dans le Groupe Gévelot avec pour sources d'énergie principales le gaz, l'électricité et l'eau.

1.1. Ressources utilisées

Ressources		Secteurs	Consommations	
			2005	2004
Matières premières (en tonnes)	(acier *, zamak, élastomère, divers...)	Extrusion	26 664	26 644
		Pompes	1 080	1 100
		Mécanique	179	253
		TOTAL	27 923	27 997
Energies	électricité (en MWh)	Extrusion	27 784	31 900
		Pompes	4 038	3 693
		Mécanique	1 349	1 571
		TOTAL	33 171	37 164
	gaz (en tonnes)	Extrusion	32 336	37 100
		Pompes	44	non significatif
		Mécanique	202	248
		TOTAL	32 582	37 348
	fuel (en tonnes)	Extrusion	-	-
		Pompes	30	53
		Mécanique	-	-
		TOTAL	30	53
	Eau (en milliers de m ³)	Extrusion	95	164
Pompes		4	3	
Mécanique		3	5	
TOTAL		102	172	

* l'acier représente plus de 80 % des matières premières consommées

Les quantités indiquées correspondent uniquement aux matières premières transformées par les Filiales françaises du Groupe Gévelot, celles transformées par les Sous-traitants n'étant pas prises en compte dans le présent Rapport.

En 2005, la diminution des consommations d'électricité est le reflet de la baisse de production de l'exercice, dans le Secteur Extrusion principalement. En revanche, la réduction de consommation d'eau est le résultat de la maîtrise de sa consommation, tout particulièrement dans le Secteur Extrusion, sur les chaînes de traitement de surface ainsi que sur les tours de refroidissement (- 40 % par rapport à 2004).

Par ailleurs, toujours dans le Secteur Extrusion, une "chasse au gaspillage" a été instaurée et gérée par des contrôleurs de gestion (site pilote d'Offranville en 2005 et généralisation progressive aux autres Sites de ce secteur).

Actions mises en œuvre

Depuis plusieurs années, les efforts des Filiales du Groupe se concentrent sur la réduction de consommation des différentes sources d'énergie.

Le Secteur Pompes a créé dans ce but un groupe de travail "Ecoconception" dont l'objectif est de prendre en compte, dès la conception d'un nouveau produit, les effets de celui-ci sur l'environnement. L'objectif recherché est la réduction de consommation d'énergie et de matières premières et le recyclage du produit en fin de vie.

Le Secteur Extrusion s'est donné pour objectif de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement et sur ses consommations d'énergie au moyen d'indicateurs et d'analyses environnementales (AMDEC).

C'est ainsi que, malgré une augmentation d'activité en 2005, les consommations d'eau et de gaz du Site de Toucy ont baissé grâce à un suivi accru des consommations.

Secteurs	Actions
Extrusion	Sur le Site de Laval, suppression de l'étuve à l'opération de graphitage permettant de diminuer la puissance électrique nécessaire Mise en place de compteurs d'eau sur le Site d'Offranville afin de gérer la quantité d'eau strictement nécessaire pour les opérations de traitement de surface Création sur le Site de Toucy d'un sas de déchargement adapté permettant de conserver la chaleur des compresseurs pour compléter le chauffage des ateliers
Pompes	Remplacement de la citerne 30 000 litres de fioul non-conforme à la Législation par une citerne double-peau conforme et aménagement de l'aire de déchargement. Le basculement de la source d'énergie au gaz au lieu du fioul pendant les travaux explique la différence de consommation par rapport à 2004 Réfection de 1 500 m ² de toiture avec ajout d'une isolation efficace permettant de diminuer la consommation en termes de chauffage, de fuel ou de gaz
Mécanique	Poursuite et renforcement de la politique de suivi des consommations d'énergie

Objectifs

Mettre en place dans le Secteur Extrusion une nouvelle chaîne de traitement de surface automatisée avec rinçage en cascade de la chaîne vers d'autres bains avec chauffage électrique afin de recycler au maximum l'eau utilisée pour ces process (circuit fermé).

Mettre en place, sur tous les sites de production, une gestion visant à la diminution des consommations d'énergie auprès de l'ensemble des Responsables de service avec liste de suivi tenue à jour mensuellement.

Limiter la consommation électrique par une meilleure gestion technique des bâtiments (Secteur Pompes).

Limiter la consommation d'eau par la pose de compteurs individuels (Secteur Pompes).

1.2. Rejets dans l'air

Nature des émissions atmosphériques

Les sites de production rejettent dans l'atmosphère principalement des composés organiques volatils (COV) provenant des solvants utilisés pour le dégraissage des pièces mécaniques ou la peinture ainsi que des gaz à effet de serre (CO₂) dégagés par les brûleurs de fours et certains types de presse (presse à zamak).

Les autres rejets sont composés de poussières (ébavurage, polissage), de brouillards huileux (aérosols), de vapeurs d'eau (moulage, usinage, tours aéroréfrigérantes) et de particules de combustion (oxydes métalliques).

Actions mises en œuvre

Les efforts des filiales du Groupe réalisés dès 2003 ont permis de réduire notablement les rejets dans l'atmosphère, tant en termes de quantité que de toxicité. Les dispositifs de filtration et de contrôle, le captage des poussières, le remplacement des produits solvants par des produits lessiviels ont été progressivement étendus à un nombre croissant de sites pour obtenir, à terme, une couverture totale de tous les sites de production.

Secteurs	Actions
Extrusion	Mise en place d'un laveur d'air sur la nouvelle chaîne de traitement de surface sur le Site de Laval Prise en compte des nouveaux équipements dans le programme de suivi des rejets atmosphériques du Site d'Offranville Finalisation en 2005 de la campagne débutée en 2004 sur le Site de Toucy avec 100 % des rejets atmosphériques de presses équipées de filtres électrostatiques
Pompes	Modification de l'extracteur de poussières de l'atelier élastomères pour une meilleure efficacité Suppression totale de l'utilisation de chlorure de méthylène
Mécanique	Achat d'une deuxième machine à laver (hermétique, sans rejet externe des produits de lavage) Contrôle trimestriel des eaux des tours aéroréfrigérantes Contrôle semestriel du CO ₂ des fours de fusion

Les objectifs

- Canaliser et filtrer les équipements de production du Site de Laval (investissements prévus en 2006 et 2007)
- Suivre la campagne d'analyse des rejets atmosphériques mise en place en 2005 sur le Site d'Offranville
- Mettre en place une campagne triennale d'analyse des rejets atmosphériques sur le Site de Toucy
- Substituer la peinture d'apprêt par une peinture hydrosoluble sur le Site de Champtocé
- Remplacer deux tours aéroréfrigérantes ouvertes (risques de légionellose) par un groupe froid sur le Site de Champtocé
- Supprimer à court terme deux machines à laver (trichloréthylène R45) sur le Site de Pontarlier

1.3. Rejets dans l'eau et le sol

Nature des rejets

Les principaux rejets dans l'eau et le sol proviennent de l'eau utilisée pour les process industriels (lavage, rinçage, condensats) ainsi que des eaux de ruissellement.

Après un programme de généralisation du traitement des vidanges de baignoires usées de phosphatation dans leurs différents Sites, les filiales du Groupe ont porté leur action sur l'amélioration et l'extension des dispositifs permettant de sécuriser les rejets d'eau sur les réseaux d'eau pluviales au moyen de déshuileurs/déboueurs.

Ces actions sont complétées par des actions plus générales ou plus ciblées en fonction des spécificités de chaque Filiale et de chaque Site.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion	Réalisation de carottages sur et à proximité immédiate de zones à risques sur le Site de Laval Mise en place d'un déshuileur/déboueur sur le réseau d'eaux pluviales du Site d'Offranville
Pompes	Mise à disposition d'absorbants tissés à l'ensemble des ateliers pour pallier les déversements accidentels de produits chimiques Rétentions généralisées à l'ensemble des produits chimiques liquides Dans la zone de stockage des DIS, installation d'un dispositif de colmatage du regard des eaux pluviales en cas de déversement accidentel
Mécanique	Achat de bacs de rétention pour le transport des pièces inter-atelier Achat de carénages pour les perceuses afin d'éviter les projections de lubrifiant et surveillance des rejets par prélèvements bimestriels.

Objectifs

Dans le Secteur Extrusion, et en fonction des spécificités des différents Sites industriels

- Améliorer la connaissance de l'impact des activités du site sur l'environnement (campagnes de carottage des zones à risque)
- Vérifier le bon état des canalisations souterraines
- Mettre à jour les plans de distribution et de collecte des eaux
- Sécuriser les rejets d'eau par l'installation de déshuileurs/déboueurs sur les réseaux d'eaux pluviales
- Sécuriser les aires de dépôtage de propane et de méthanol
- Remplacer les transformateurs contenant des huiles au pyralène
- Remettre en état les zones contaminées, détectées par analyses

D'une façon générale, dans l'ensemble des Filiales du Groupe :

- Améliorer la filtration de l'eau sortant des aires de lavage
- Mettre en place un système d'obturation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées en cas de déversement accidentel ou incendie
- Étendre la couverture des bennes de DIB pour éviter la pénétration des eaux de pluie du Secteur Pompes

Nuisances sonores, olfactives et diverses

Les process industriels des Filiales du Groupe Gévelot ne sont pas, a priori, de nature à générer des nuisances olfactives. Néanmoins, d'éventuelles nuisances de ce type seraient traitées par les dispositifs d'aspiration mis en place pour le traitement des rejets dans l'air.

En ce qui concerne les nuisances sonores, les actions dans ce domaine ont essentiellement porté en 2005 sur la généralisation du port de protections auditives par le Personnel, actions complétées par la mise en place de dispositifs d'insonorisation sur les machines et les équipements industriels.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion	Insonorisation des goulottes d'évacuation des pièces au Secteur Presses du Site d'Offranville Insonorisation des bols vibrants sur les machines de contrôle et augmentation de la fréquence de nettoyage des filtres électrostatiques afin de diminuer les nuisances olfactives (Site de Toucy) Achat d'un sonomètre à disposition de l'ensemble des sites
Pompes	Adaptation de prothèses auditives pour le Personnel le plus exposé au bruit Réduction du bruit extérieur par une modification de l'extracteur de poussières
Mécanique	Port de protection auditives obligatoires dans le secteur fonderie et presse (découpe)

Objectifs

- Diminuer la consommation en énergie et les nuisances sonores par la mise en place de nouveaux compresseurs
- Insonoriser deux presses hydrauliques du Site d'Offranville (chargement/déchargement)
- Remplacer les peintures de finitions à base de solvant par des peintures hydrosolubles sans odeur (Secteur Pompes)
- Etendre les protections auditives personnalisées

1.5. Gestion des déchets

Nature des déchets

Déchets de production	Secteurs	Quantités produites (tonnes)	
		2005	2004
Déchets industriels banals (DIB) (rebut de fabrication, tournures, emballages divers)	Extrusion (*)	4 494	4 379
	Pompes	647	748
	Mécanique	64	60
	TOTAL	5 205	5 187
Déchets industriels spéciaux (DIS) (boues hydroxydes, huiles hydrauliques, huiles solubles...)	Extrusion	1 646	1 933
	Pompes	31	42
	Mécanique	16	21
	TOTAL	1 693	1 996

(*) Le tonnage des déchets industriels banals 2004 du Secteur Extrusion a été retraité des déchets métalliques (4 191 tonnes) non pris en compte dans l'édition 2004 de ce Rapport.

La diminution du tonnage de DIS dans le Secteur Extrusion correspond principalement à la réduction du volume des boues du fait du transfert de fabrication du décapage chimique en décapage mécanique et de l'égouttage des boues de phosphatation.

La valorisation en interne du déchet élastomère a permis en 2005, dans le Secteur Pompes, de faire une économie sur la matière première (de l'ordre de 20 tonnes) et sur les coûts d'évacuation et de traitement des déchets, soit environ 122 000 euros.

La collecte des autres déchets tels que les DTQD (Déchets Toxiques en Quantité Dispersée) est désormais étendue à tous les Sites du Groupe Gévelot. Elle concerne principalement les piles électriques, les tubes d'éclairage, les cartouches d'encre et, plus récemment, les aérosols et les déchets de soins. Au total, cette collecte a représenté un peu plus d'une tonne en 2005.

Mode de destruction des déchets

- documents internes : gestion documentaire interne de suivi des déchets
suivi des enlèvements DIB
évacuation des déchets chimiques
- documents externes : déclaration trimestrielle des déchets
bordereau de suivi de déchets industriels
agrément des Prestataires de collecte et d'élimination

Actions mises en œuvre

Secteurs

Actions

Extrusion	Mise en place de filières de récupération/recyclage des fûts et containers vides (plastiques et métalliques) sur le Site de Laval Installation de bennes fermées pour la collecte des déchets industriels banals et spéciaux stockés à l'extérieur pour le Site de Toucy Application de la collecte des déchets électriques et électroniques à tous les Sites
Pompes	Réutilisation d'une partie du déchet élastomère (DIB) précédemment jeté Réduction de la consommation des filtres (DIS) par l'abaissement de la pression de pulvérisation de la peinture
Mécanique	Valorisation de l'huile entière (changement de prestataire) et mise en concurrence des prestataires pour les autres déchets Diminution de la consommation de trichloréthylène grâce à l'achat d'une machine pour lavage inter-opération fonctionnant à l'huile soluble et pesage de tous les fûts de déchets de trichloréthylène au densimètre (réduction du prix en fonction du pourcentage eau/trichloréthylène)

Objectifs

- Favoriser les filières de valorisation "propres", notamment dans le Secteur Extrusion, action en cours sur la récupération de l'acide usagé
- Remplacer les transformateurs au pyralène encore en place
- Valoriser certains DIB (bois)
- Généraliser le stockage des copeaux métalliques en benne étanche
- Généraliser le tri sélectif
- Supprimer l'utilisation du trichloréthylène dans le Secteur Mécanique

2. Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Bien qu'essentiellement industrielles, les activités des Filiales du Groupe Gévelot n'ont pas, a priori, d'impact significatif direct sur les espèces animales et végétales. Cependant, toutes les mesures mises en place ces dernières années (systèmes de filtration, stations de détoxification, déshuileurs/débourbeurs, campagnes de prélèvement et d'analyses, etc.) concourent à limiter les risques d'éventuels impacts accidentels.

Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement de dossiers d'autorisation d'exploiter, le Secteur Extrusion a fait réaliser en 2005 comme en 2004 des études d'impact sur le milieu naturel situé en limite de propriété des Sites industriels de Laval (Mayenne), Offranville (Seine-Maritime) et Toucy (Yonne). Ces études permettent de s'assurer régulièrement que l'activité des Unités de production n'a pas l'impact négatif sur le milieu naturel.

3. Démarches d'évaluation et de certification

Le Secteur Pompes a été certifié par la filiale PCM Pompes ISO 14001 le 13 février 2006 après trois années d'engagement actif au service de l'amélioration continue de ses performances environnementales. Cette certification, complémentaire à l'ISO 9001 dont bénéficie déjà cette Filiale du Groupe confirme l'excellence recherchée à tous niveaux par cette dernière.

La mise en place de cette procédure au sein de cette filiale s'est faite sous l'impulsion conjuguée de trois Acteurs majeurs de l'Entreprise :

- un Actionnariat soucieux de l'Environnement,
- des Collaborateurs très impliqués,
- des Clients, notamment dans le secteur Pétrole et l'Industrie, ayant des attentes fortes dans le domaine de l'environnement et souvent indissociables de la sécurité.

Les Sites impliqués du Secteur Extrusion (Laval, Offranville, Toucy) ainsi que le Centre Technique et de Développement de Laval sont dans une démarche de management de l'environnement conforme au Référentiel ISO 14001 dont l'objectif est une certification fixée à fin décembre 2006.

Son application est d'ores et déjà intégrée dans les procédures de ce Secteur et, de ce fait, cette démarche qui est pleinement associée aux systèmes documentaire et de communication (interne et externe) est complémentaire du système de management qualité déjà en place et reconnu depuis plusieurs années.

De plus, toujours dans le Secteur Extrusion, et dans un esprit d'amélioration continue, de nombreux audits environnementaux sont réalisés sur les différents Sites : réglementaires, PHESE (Propreté/Hygiène/Ergonomie/Sécurité/Environnement), audit de poste, audit système, etc. Ces audits permettent de s'assurer en permanence de la pertinence du système de management environnemental en place.

Dans le Secteur Mécanique, les démarches de certification ISO 14001 seront entreprises courant 2006 afin d'obtenir une certification à l'horizon 2007.

Evaluation/Certification : les démarches entreprises

Secteurs	Actions
Extrusion	Audits "à blanc" réalisé par l'UTAC ou en interne sur les différents Etablissements industriels selon le Référentiel environnemental ISO 14001
Pompes	Lancement de la démarche ISO 14001 dans le site de Rambouillet de PCM Pompes
Mécanique	Pré-audit ISO 14001 en vue d'une certification fin 2007 pour le Site de Pontarlier de Gurtner

4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

Démarches de mise en conformité

Secteurs	Actions spécifiques
Extrusion	Mise à jour en cours auprès de la Préfecture de la Mayenne du dossier de demande d'Autorisation du Site de Laval suite à l'intégration du volume et des équipements de production du Site de Messei dont l'activité a cessé en 2005 Mise à jour de l'Arrêté d'Autorisation du Site d'Offranville et réception de l'Arrêté d'autorisation d'exploiter du Site de Toucy
Pompes	Mise sous rétention de tous les produits chimiques utilisés Installation d'exutoires de fumée supplémentaires pour mise en conformité Installation d'une veille réglementaire législative
Mécanique	Mise à jour des fiches de données de sécurité Prélèvement air lavage pour vérification de conformité avec la Législation du Travail Suivi trimestriel des tours aérofrigérantes

Objectifs

- Suivre et respecter les exigences réglementaires applicables aux Etablissements (veille réglementaire)
- Planifier les audits réglementaires (fréquence semestrielle) dans le Secteur Extrusion
- Renforcer le partenariat avec les Services de la DRIRE et les autres Services d'Etat régionaux
- Renouveler l'autorisation d'exploitation ICPE dans le Secteur Pompes
- Instaurer, dans le Secteur Pompes, un plan d'action pour faire suite au bilan des produits chimiques CMR (cancérogène, mutagène, réprotoxique)
- Mettre en conformité deux tours de refroidissement de l'eau industrielle dans le Secteur Pompes (report 2004)
- Analyser la situation réglementaire du Site de Rambouillet (Secteur Pompes)

5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement

En 2005, les dépenses engagées par le Groupe Gévelot pour prévenir les conséquences de son activité sur l'environnement se sont élevées à 1 176 000 euros contre 988 300 euros en 2004. Cette augmentation de plus de 16 % est due à la fois à la généralisation d'une politique responsable à tous les Sites français du Groupe ainsi qu'à l'élargissement des domaines d'action concernés.

Les dépenses ainsi engagées concernent principalement :

- l'enlèvement et le traitement des déchets
- la réhabilitation des zones de stockage des déchets
- la réalisation d'études et d'analyses des rejets et des nuisances (eau, air, bruit)
- la surveillance et la sécurisation des installations
- audit environnemental de phase II dans le cadre de la fermeture du Site de Messei (Secteur Extrusion)

Objectifs

- Assurer le suivi des contrôles réglementaire et finaliser la mise en conformité des installations dans le Secteur Extrusion
- Favoriser la mise en place d'actions d'amélioration (valorisation des déchets, diagnostic énergie, limitation des nuisances sonores)
- Terminer la sécurisation des toitures par la pose de lignes de vie et de passerelles sur le site de Champtocé (Secteur Pompes)
- Dans le Secteur Pompes, remplacer le lubrifiant d'usinage actuel (huile soluble) par une micro-pulvérisation
- Généraliser le remplacement du trichloréthylène par des produits lessiviels dans le Secteur Mécanique

6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des salariés

Dans le Secteur Extrusion, chaque établissement dispose d'une structure organisationnelle et des moyens nécessaires au respect des prescriptions réglementaires et normatives (ISO 14001).

Depuis 2005, dans le Secteur Mécanique, une personne est dédiée à l'environnement pour assurer la veille réglementaire et les mises en conformité. Cette même personne est également en charge des déclarations officielles et du suivi de la Liste Unique des Risques.

Nature des formations

- Formation réglementaire de l'ensemble des Membres du Comité Environnement
- Formation sur le bruit et l'usage de sonomètres (mesures de bruit et analyses)
- Formation du Personnel aux aspects environnementaux significatifs
- Formations "Auditeurs ISO 14001"
- Avec le concours de l'Ademe, sensibilisation au tri des déchets et limitation du gaspillage de l'énergie
- Participation aux Clubs internes "Environnement" des Chambres de Commerce et d'Industrie

Objectifs

- Sensibiliser l'ensemble du Personnel à la démarche ISO 14001
- Former ces nouveaux Membres du Comité Environnement à l'ISO 14001
- Rédiger l'analyse environnementale de la Filiale du Secteur Mécanique en vue de la Certification ISO 14001

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

7.1. Garanties souscrites

Le Groupe Gévelot a souscrit depuis 1998 un contrat de Responsabilité Civile Environnement auprès de la Compagnie d'assurance ZURICH INTERNATIONAL.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le Groupe Gévelot pourrait encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Tiers et résultant :

- de l'émission, la dispersion, le rejet ou le dépôt de toute substance liquide ou gazeuse diffusée dans l'atmosphère, le sol ou les eaux,
- de la production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de températures, ondes, radiations et rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires de voisinage,

ainsi que le paiement des frais engagés pour :

- procéder aux opérations visant à neutraliser, isoler, éliminer toute menace réelle et imminente des dommages objets de la garantie,
- éviter l'aggravation réelle et imminente des dommages objets de la garantie.

En 2005, le montant des garanties souscrites, tous dommages confondus, s'élève à 5 millions d'euros pour une prime annuelle de 36 600 euros.

7.2 Les provisions constatées

Ancien Site Gaupillat de Meudon (Hauts-de-Seine)

Sous réserve d'une confirmation officielle, Gévelot SA a été informée, début 2006, que l'étude complémentaire sur les ressources en eaux dans les environs du Site industriel Gaupillat à Meudon (cessation d'activité en décembre 1997) avait été acceptée par la Préfecture des Hauts-de-Seine et qu'elle ne serait pas suivie d'autres demandes.

Par ailleurs, les décrets d'application de la Loi N° 20036699 du 31 juillet 2003 relative à la "Prévention des Risques Technologiques et Naturels et à la Répartition des Dommages" concernant les Sites industriels pollués et susceptibles de modifier la responsabilité de Gévelot SA publiés en septembre 2005 ont confirmé la nature de la responsabilité de Gévelot SA dans les limites d'un usage industriel. De ce fait, Gévelot SA ne pourra se voir obligée de remettre en état cet ancien Site pour un usage autre qu'industriel.

Dans ces conditions, et dans l'attente du devenir du Site (projet d'aménagement urbain par la ville de Meudon), la provision constituée au 31 décembre 2002 par Gévelot SA pour couvrir les frais de remise en état pour un usage industriel du site de Meudon demeure inchangée.

Site industriel de Messei (Orne)

Suite à la cessation d'activité du Site industriel Gévelot Extrusion de Messei en juillet 2005, Gévelot SA a fait réaliser un audit par le cabinet spécialisé URS afin d'identifier les éventuels impacts environnementaux dans les sols et les eaux souterraines.

Les analyses effectuées n'ayant pas révélé d'impact environnemental significatif, aucune provision n'a été constituée pour couvrir d'éventuels frais de remise en état du Site.

8. Les indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot n'a à ce jour fait l'objet d'aucune décision judiciaire en matière d'environnement.

9. Les objectifs assignés aux filiales étrangères en matière d'environnement

Les Filiales étrangères du Groupe Gévelot sont soumises aux mêmes objectifs environnementaux que les Filiales françaises du Groupe. Toutefois, la Législation en la matière variant encore notablement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de la Communauté Européenne, chaque Filiale a dû concilier les exigences du Groupe avec les exigences nationales.

De ce fait, les données émanant des Filiales étrangères consolidées par intégration globale n'ont pu être consolidées dans le présent Rapport :

- La Filiale allemande de Gévelot Extrusion ayant une activité de production s'est vu assigner, à ce titre, les mêmes objectifs de respect des prescriptions réglementaires environnementales nationales et des prescriptions du diagnostic environnemental interne.
- La Filiale britannique de PCM Pompes, PCM Pumps UK désormais consolidée par intégration globale depuis sa détention à 100 % à partir de janvier 2005 se verra assigner prochainement des objectifs environnementaux pour l'année 2006.
- La Filiale américaine de PCM Pompes, PCM Delasco Inc., dont l'activité industrielle débutera dans le second semestre 2006, se verra également assigner des objectifs environnementaux.

(*) consolidée par intégration globale

Notes

Notes



Société Anonyme au capital de 30 487 880 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92532 Levallois-Perret Cedex
R.C. Nanterre B 562 088 542 - N° SIRET 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr